

## Uccle En Avant au conseil communal

Depuis l'installation du nouveau Conseil communal en décembre 2018 vos conseillers *Uccle En Avant* Marc Cools, Véronique Lederman et Hans Van de Cauter interviennent régulièrement dans les débats sur les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil. Nous avons été rejoints au mois de mai dernier par l'ancien Echevin libéral Eric Sax. La tribune mensuelle de notre groupe dans le *Wolvendael* ainsi que notre site internet [uccle-en-avant.be](http://uccle-en-avant.be) dans son onglet « Au Conseil communal » reprennent en résumé nos interventions. Et d'autre part **chaque mois après le Conseil un compte-rendu de celui-ci est publié sur notre page Facebook.**

Notre groupe *Uccle En Avant* est représenté au Conseil de police par Marc Cools et par Eric Sax et au Conseil du CPAS par Guy de Halleux. Nous sommes attentifs à ce que notre zone de police Uccle-Watermael-Boitsfort-Auderghem dispose des moyens financiers et humains nécessaires pour **garantir notre sécurité**. La même préoccupation nous anime pour le CPAS qui fait l'objet d'**un nombre croissant de demandes d'aide sociale** et qui doit disposer de tous les ressources dont il a besoin pour que chacun à Uccle puisse vivre dans la dignité.

Dans ses interventions au conseil communal pendant la pandémie notre groupe a été particulièrement attentif au soutien à apporter à nos commerçants, à l'impact social de la crise sanitaire sur nos concitoyens les moins favorisés et à l'aide que nous pouvons leur apporter, au fonctionnement de nos services communaux.

Nous avons à de multiples reprises demandé et finalement obtenu la **retransmission des débats du conseil communal** sur Facebook et YouTube. C'est pour nous **une question de transparence** et le moyen de permettre à tous les ucclois qui le souhaitent de suivre ces débats

La rénovation de **la chaussée d'Alseberg** et la **trop grande suppression de parkings** qui l'accompagne et l'adoption par le Collège, sans qu'il soit soumis au Conseil communal et sans consultation non plus des habitants, d'un plan qui va beaucoup trop loin dans **la généralisation du 30 km/h** sont des débats qui ont été initiés au Conseil par notre groupe. Nous avons fortement regretté les décisions ou les avis du Collège manquant d'équilibre en la matière. Un autre dossier important dans lequel nous nous sommes fortement engagés est celui de **la mobilité dans le Bois de la Cambre**. Nous avons multiplié les interventions pour que le Bourgmestre et le Collège bougent dans ce dossier. Lorsque le Collège, divisé, a décidé par 5 voix contre 4 de demander au Conseil communal son accord pour introduire une action devant le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance contre les ordonnances de fermeture du Bois à la circulation prises par la Ville de Bruxelles nous avons voté ce point et permis ainsi son adoption.

Nous sommes très critiques et tentons d'amender **le projet de plan communal de mobilité. Un plan dogmatique largement inspiré du mal nommé plan « Good Move ».**

**L'évolution des finances communales est préoccupante.** Nous regrettons que le Collège ait remis en cause la vente de bâtiments rendus libres par le déménagement des services communaux dans le nouveau centre administratif rue de Stalle. Nous constatons que le

Collège MR-Ecolo-Les Engagés ne maîtrise pas les dépenses de fonctionnement en forte progression (en particulier les dépenses liées à l'organisation d'évènements, de réceptions et de relations publiques). Il n'étale pas non plus les dépenses d'investissement qui sont en réelle explosion alors que notre commune est confrontée à la charge des pensions de son personnel statutaire qui est croissante d'année en année. Sans compter la hausse des taux d'intérêt.

**Le logement et la rénovation urbaine** ne sont visiblement **pas des priorités du Collège**. L'abandon du programme de rénovation de la gare de Calevoet est exemplatif à cet égard. Tout comme l'absence d'initiative pour encourager les jeunes ménages à venir s'installer à Uccle ou à ne pas quitter notre commune.

Nous avons été à l'origine de l'adoption de **quatre motions** par le conseil communal :

- Une motion sur **la lutte contre le dérèglement climatique** (votée à l'unanimité le 7/2/2019)
- Une motion sur **le décumul** de la fonction de Bourgmestre ou d'Echevin et celle de député (votée par 18 oui, 3 non et 9 abstentions le 23 /5/2019)
- Une motion sur **le renforcement de l'offre de transport en commun** (votée à l'unanimité le 26/11/2020). Cette motion insiste en particulier sur la nécessité **d'étudier rapidement une extension du réseau de métro vers Uccle**
- Une motion **contre le projet de taxation kilométrique** (votée par 23 oui, 17 non et 2 abstentions).

Parmi d'autres sujets que nous avons soulevés figurent la sécurité dans certains de nos quartiers, l'accueil dans les services communaux et au CPAS, l'avenir du centre culturel, la planification urbanistique, la protection de notre patrimoine monumental, la lutte contre les inondations, la rénovation des canalisations de gaz et de nos égouts, l'avenir de Brutélé, l'intermodalité train-vélo, la scan-car, la revitalisation du quartier de la Bascule, le réaménagement des abords de la gare de Calevoet, la lutte contre les logements à l'abandon, l'avenir du site Illochroma, les plaines de jeux, la mutualisation des parkings de certaines grandes surfaces le soir et la nuit au profit des riverains, l'organisation des livraisons dans les grands commerces, le contrôle interne de l'administration communale, la réduction du nombre des asbl communales et leur contrôle,....

Parce que nous croyons que **le Conseil communal** , qui se réunit en principe une fois par mois, **doit rester un lieu de débat et d'échanges où chaque conseiller communal peut s'exprimer, poser les questions et émettre les avis qu'il souhaite**, nous nous sommes opposés à une modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil voulue par la majorité qui aurait conduit à trop corseter les débats au sein du Conseil et trop limiter la possibilité pour les conseillers de poser les questions qu'ils désirent.

**Vos conseillers communaux : Marc Cools ( [marccools@outlook.be](mailto:marccools@outlook.be)), Véronique Lederman ( [vlederman@gmail.com](mailto:vlederman@gmail.com)), Eric Sax ( [sax.eric@icloud.com](mailto:sax.eric@icloud.com)), Hans Van de Cauter ( [hans.vandecauter@skynet.be](mailto:hans.vandecauter@skynet.be)) et votre conseiller CPAS : Guy de Halleux ( [verlaine@live.be](mailto:verlaine@live.be))**